

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Communication
des décisions
prises en vertu
de la
délégation de
pouvoir reçue**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize du mois de mars, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 25
▪ représentés : 8
▪ absent : 0

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
9 mars 2023

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Madame Régine BOURGADE), Monsieur Vincent MARTIN (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Marie PAOLI), Adjoint, Monsieur Nicolas TROTOUIN (Monsieur Alain COMBES), Madame Catherine THUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Patricia ROUSSON), Monsieur Aurélien VAN de VOORDE (Madame Sonia NUNEZ VAZ), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Raoul DALLE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
et publication sur
le site internet :
10/04/2023

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Monsieur le Maire expose :

Les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir reçue dont la liste suit sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

- ❖ **N° 001.23** : Arrêté autorisant la signature d'un contrat de location avec Mattéo et Raphael INIGUEZ - Association Planète 2 Roues -
- ❖ **N° 002.23** : Arrêté autorisant la signature d'un contrat de location avec le Mende Gévaudan club handball
- ❖ **N° 003.23** : Arrêté autorisant la signature d'un contrat de location avec l'association Les Sarmentelles
- ❖ **N° 004.23** : Arrêté autorisant la signature d'avenants au marché "Réhabilitation et extension du cinéma Le Trianon à Mende - Phase 2" Lot 1, Lot 6 et Lot 14

- ❖ **N° 005.23** : Arrêté autorisant la signature d'un contrat de location avec l'association Saint Vincent de Paul
- ❖ **N° 007.23** : Arrêté autorisant le dépôt de demandes de subvention auprès du Département de la Lozère au titre du FRAT - programmation 2023
- ❖ **N° 011.23** : Arrêté autorisant la signature d'un contrat de location avec l'association Labo Art - Local Route du Causse d'Auge
- ❖ **N° 012.23** : Arrêté autorisant la signature d'un contrat de location avec l'association Labo Art - 19 rue de Pré Vival
- ❖ **N° 018.23** : Arrêté autorisant la signature d'un marché avec la FIA pour les EPI, vêtements de travail et de chaussures de sécurité
- ❖ **N° 020.23** : Arrêté autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département de la Lozère pour un concours technique de gestion du patrimoine foncier agricole
- ❖ **N° 025.23** : Arrêté autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région Occitanie pour la rénovation énergétique de l'école des Terres Bleues à Mende
- ❖ **N° 026.23** : Arrêté autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région Occitanie pour la rénovation énergétique de l'école Gérard PONS à Mende
- ❖ **N° 027.23** : Arrêté autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région Occitanie pour la rénovation énergétique de l'école Les Chênes à Mende
- ❖ **N° 028.23** : Arrêté autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès du Département de la Lozère pour l'aménagement de la rue de l'Epine et de la rue du Théâtre
- ❖ **N° 030.23 *Urbanisme*** : arrêté autorisant le dépôt de dossiers d'autorisation d'urbanisme

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DONNE ACTE.

#signature2#

Pour extrait conforme,
 Fait à Mende,
 Le Maire,
 Laurent SUAU

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.
 Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr